

# Les candidats abattent leurs dernières cartes

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5524 - Mercredi 24 novembre 2021 - Prix : 10 DA

Un mois de novembre marqué par de nombreux accidents mortels

## Trop de morts sur les routes

Page 3

Education nationale

## Début la semaine prochaine des examens du premier trimestre

Page 3

### Venezuela, élections réussies malgré le blocus

Par Mohamed Habili

**L**es élections régionales et municipales du 21 novembre au Venezuela constituent sûrement un tournant dans la crise que traverse le pays de Hugo Chavez. A cela au moins deux bonnes raisons : d'une part parce qu'elles se sont tenues avec la participation de l'ensemble des partis, la coalition emmenée par Juan Guaido, la plus importante d'ailleurs dans les rangs de l'opposition, ce qui n'est pas arrivé depuis la présidentielle de 2018. Et de l'autre, parce qu'elles se sont déroulées dans des conditions de transparence constatées par les observateurs étrangers, venus en nombre pour les surveiller. Pas un incident n'a été rapporté dans aucun des 23 Etats disputés. Le parti chaviste au pouvoir en a remporté 20, outre la municipalité de Caracas, et l'opposition 3, en recul par rapport aux élections régionales de 2017, où elle en avait remporté 4. La participation a fait un bon de 10 points par rapport aux législatives de décembre 2020, boycottées par l'opposition, alors dans sa majorité sur la ligne putschiste défendue par Juan Guaido, le «fake president» comme il est appelé dans les milieux chavistes. Voilà déjà bien des sujets de satisfaction pour le président Maduro et son camp.

Suite en page 3

Promotion du tourisme

## Hôtels : vers la révision des tarifs à la baisse ?



PH/D. > R.

Afin de promouvoir le tourisme et attirer le plus grand nombre de touristes possible, le gouvernement, qui compte sur la relance du tourisme interne, envisage de réviser les tarifs des prestations hôtelières et œuvrer à leur plafonnement, afin qu'ils soient à la portée des citoyens. Page 2

Loi de finances 2022/Conseil national de l'investissement

## Près de 2 500 projets en attente de l'aval du CNI

Page 5

Selon le directeur général de l'Ecole supérieure de la magistrature

## Corruption : quelque 150 commissions rogatoires sont en cours

Page 16

Promotion du tourisme

# Hôtels : vers la révision des tarifs à la baisse ?

■ Afin de promouvoir le tourisme et attirer le plus grand nombre de touristes possible, le gouvernement, qui compte sur la relance du tourisme interne, envisage de réviser les tarifs des prestations hôtelières et œuvrer à leur plafonnement, afin qu'ils soient à la portée des citoyens.

Par Louisa Aït Ramdane

Algérie compte revoir à la baisse les prix des structures hôtelières. C'est ce qui ressort des déclarations du ministre du secteur, faites hier, lors d'une réunion avec les cadres de son département.

Depuis des décennies, la destination Algérie n'arrive toujours pas à s'imposer, autant à l'échelle régionale qu'à l'international. Malgré le potentiel touristique important qu'elle recèle et l'amélioration de la situation sécuritaire, les étrangers ne se bousculent pas pour visiter le pays. Pis encore, le secteur est boudé par le citoyen algérien lui-même, qui préfère passer ses vacances ailleurs, en Tunisie ou en Turquie par exemple. Qu'est-ce qui pousse donc les Algériens à l'exode vers d'autres cieux ? Les prix pratiqués au niveau des centres d'accueil, donc les hôtels, jugés exorbitants ainsi que les prestations de service qui laissent à désirer sont derrière cette fuite.

Depuis deux ans, la situation sanitaire a aggravé la situation. La pandémie de coronavirus a porté un coup presque fatal au secteur du Tourisme et à l'activité des agences de voyages, en raison des mesures prises pour réduire la propagation du virus, notamment la suspension des liaisons aériennes. Après deux années de crise, le secteur aggrave. La situation est loin d'être rassurante et des pertes financières énormes affectent ces opérateurs économiques.

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat semble prendre conscience de cette situation. Pour relancer le secteur, le ministre Yacine Hamadi a indiqué que le secteur du Tourisme et de l'Artisanat repose en premier degré sur la relance du tourisme interne, à travers l'attrac-

tion des touristes et la vulgarisation des grandes potentialités touristiques à travers les différentes régions du pays, et ce, avec l'intensification des voyages touristiques et la révision et le plafonnement des tarifs des hôtels. Dans ce sillage, il a insisté sur la baisse des prix des hôtels, afin qu'ils soient à la portée des citoyens, mais également pour créer une concurrence entre les investisseurs et ce, en impliquant des représentations diplomatiques pour présenter et promouvoir le produit touristique et allouer des espaces et des expositions. Pour y parvenir, Yacine Hamadi a appelé à la nécessaire applications des instructions de son ministère par l'administration locale, d'autant plus que par le passé les consignes étaient lettre mortes. Le ministre a indiqué qu'après l'adoption du plan de travail du gouvernement par le Parlement en septembre dernier, son département a préparé la feuille de route du secteur afin de renforcer la coordination et les visions pour élever le niveau d'intégration. Dans le même contexte, le ministre a indiqué que la communication entre les institutions, la transparence et l'évaluation du travail seront consolidées pour le développement du secteur, en plus de promouvoir le tourisme interne en améliorant les services touristiques et la promotion du tourisme thermal aux niveaux national et international.

## Facilitation des visas touristiques vers l'Algérie

Pour soutenir les opérateurs du secteur dans leurs activités, le gouvernement a annoncé dans son plan d'action son intention de promouvoir davantage le tourisme à travers le soutien à l'activité des agences



Yacine Hamadi, ministre du Tourisme

de voyages et la facilitation des procédures d'obtention des visas au profit des touristes étrangers. Sur ce point, le ministre du Tourisme a expliqué que cela devra intervenir dans le cadre de la pratique diplomatique. «Dans les pratiques diplomatiques, il y a ce qu'on appelle le principe de réciprocité», a-t-il rappelé. Il a expliqué qu'«aucun pays ne peut interdire l'octroi de visas ou en compliquer la procédure et demander des dossiers lourds, et en retour nous serons indulgents avec eux». Dans le même sens, Yacine Hamadi a indiqué qu'un travail sera fait pour l'orientation des délégations étrangères de touristes et les voyages exploratoires sur tous les marchés artisanaux traditionnels afin de promouvoir le tourisme.

Sur un autre volet, le premier responsable du secteur touristique est revenu sur la situation de l'investissement dans son département. Il a affirmé, dans ce sens, que «les portes de l'investissement n'ont

jamais été fermées à aucun investisseur», soulignant que les étrangers sont également les bienvenus pour investir et affirmant que les obstacles et difficultés auxquels sont confrontés les investisseurs seront surmontés.

Il a ainsi souligné le soutien à l'investissement touristique en tant que moteur de développement, œuvrant pour résoudre le problème du foncier touristique et soutenant les investisseurs sérieux dans le secteur en mettant à leur disposition les moyens nécessaires. Cela, en plus de la récupération du foncier non exploité et l'encoura-

gement de partenariat public-privé.

Par ailleurs, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a insisté sur l'activation du Conseil national du tourisme pour développer les activités touristiques. D'autant plus, a-t-il ajouté, que le Plan d'action du gouvernement a accordé une grande importance à l'artisanat pour protéger ce legs ancestral, lutter contre la contrefaçon et le vol ainsi que la formation de la ressource humaine. Il a également souligné la nécessité de trouver des mécanismes pour soutenir et financer cette activité.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

## 172 nouveaux contaminés et 4 décès

L'Algérie a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un cas de moins que le bilan d'hier (5), portant à 6 030 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 172 cas, soit 13 cas de plus par rapport au bilan d'hier (159), pour atteindre, au total, 209 283 cas confirmés.

R. N.

A quelques jours des élections locales

# Les candidats abattent leurs dernières cartes

La campagne pour les élections locales a pris fin hier à minuit. Les candidats partisans et indépendants auront, trois semaines durant, tenté à la fois de convaincre les citoyens de l'utilité de se rendre aux urnes mais surtout de voter pour leurs listes. L'enjeu est d'arracher un siège à l'APC ou à l'APW. Durant leurs derniers meetings avant le silence électoral, les chefs de partis avaient, chacun à sa manière, défendu leurs thèses pour améliorer le quotidien du citoyen. Le SG du parti El-Karama, Mohamed Daoui, a appelé à «une restructuration de la ville de Hassi-Messaoud, qui revêt une importance particulière au plan socio-économique, dans le but de lui conférer une meilleure gestion administrative qui soit à la hauteur de son standing et qui permette de mieux répondre aux attentes de ses habitants dans les différents domaines de

développement». «Hassi-Messaoud n'est plus seulement une région pétrolière, mais dispose d'autres atouts tout aussi importants, à leur tête l'agriculture qui s'est développée ces dernières années, donnant des indicateurs positifs notamment dans les cultures stratégiques», a-t-il souligné. Le vice-président du mouvement El Bina, Abdeslam Guermiss, a insisté sur la nécessité de «se démarquer des calculs partisans étroits devant les menaces extérieures visant le pays». L'orateur a mis l'accent sur «le seul moyen» pour faire face à ce danger triangulaire qui est «l'unité du peuple et le développement global» qui assure au pays la souveraineté de sa décision politique. Le secrétaire général du vieux parti, Abou El Fadl Baadji, lors d'un meeting populaire à Mostaganem, a appelé les candidats des listes FLN, en cas de leur élection, à être fidèles à leurs enga-

gements électoraux et à conserver la confiance placée en eux par les citoyens et le parti.

«Les élections locales sont importantes, car il s'agit de la vie des citoyens et des objectifs de développement, surtout que la commune est la première cellule de l'Etat, une destination pour tous pour soulever leurs préoccupations quotidiennes et chercher des solutions», a-t-il déclaré en substance. De son côté, le SG du RND, Tayeb Zitouni, a affirmé depuis Oran que le RND disposait de compétences et de cadres en mesure de présenter un projet d'édification d'une économie nationale à travers les élus locaux sur la base d'une gouvernance locale leader, tout en insistant sur des codes communal et de wilaya qui devraient attribuer plus de prérogatives à l'élu local. Pour sa part, le président du Front El-Moustakbel, Abdelaziz Belaid, a

fait savoir, lors d'un meeting à Djelfa, qu'il était désormais impératif de choisir des élus compétents en vue de la libération des initiatives locales devant faire de la commune la locomotive du développement. Le président du parti Sawt-Echaâb, Lamine Osmani, a assuré, quant à lui, que «le citoyen se trouve devant une opportunité de changement pour améliorer et parachever l'édification des institutions de l'Etat afin qu'elles soient à la hauteur de ses aspirations». Lors d'un meeting à Aïn Sefra, wilaya de Naâma, la présidente de Tajamout Amel Jazaïr (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, a souligné l'importance de s'appuyer sur les capacités d'investissement local pour encourager les activités productives et réaliser l'orientation économique de la commune afin de dynamiser le développement local.

Aomar Fekrache

Un mois de novembre marqué par de nombreux accidents mortels

# Trop de morts sur les routes

■ Avec un sombre bilan de 799 accidents de la circulation ayant causé la mort de 39 personnes et fait 937 blessés durant la semaine du 14 au 20 novembre courant à travers le territoire national, l'hécatombe sur nos routes se poursuit. Pas un jour ne se passe sans son lot d'accidents avec des bilans lourds enregistrant plusieurs morts et blessés.



Ph/D. R.

Par Meriem Benchaouia

En effet, les accidents de la route ne diminuent pas. Bien au contraire, nos routes sont de plus en plus meurtrières, tuant hommes, femmes et enfants. Les taux ont atteint leur paroxysme ce mois de novembre et le nombre de tués ne cesse d'augmenter malgré les différents plans de lutte contre ce fléau. La situation s'aggrave de plus en plus et l'indiscipline des conducteurs reste la principale cause, en plus de l'état des véhicules, la négligence des piétons et l'état des routes. Les chiffres sont en hausse ces dernières années, essentiellement en raison du comportement des conducteurs. Le code de la route n'est pour ainsi dire plus du tout respecté par un grand nombre de piétons et conducteurs, ce qui a donné lieu à des résultats dramatiques. L'imprudence au volant est certes une cause récurrente

d'accidents de la route, cependant d'autres facteurs externes sont à l'origine de nombreuses collisions. Un autre élément beaucoup moins prévisible est également à prendre en compte : les conditions météorologiques. De fait, les intempéries multiplient par deux le risque d'accidents. Selon le communiqué de la Protection civile, le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa avec 4 personnes décédées sur les lieux de l'accident et 7 autres blessées prises en charge par les secours de la Protection civile, puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 15 accidents de la route. Dans ce sens, la chargée de l'information et de la communication à la Délégation nationale à la sécurité routière, M<sup>me</sup> Fatma Khellaf, a mis l'accent, il y a quelques jours, sur la nécessité de renforcer l'action commune pour ancrer la culture routière au sein de la société, face à la recrudescence du nombre de victimes

des accidents de la circulation ces dernières années. M<sup>me</sup> Khellaf a insisté sur l'impératif d'*«ancrer la culture routière chez les nouvelles générations, de façon à réduire les accidents de la route»*. Pour sa part, le chef de la cellule de communication de la Direction de la sécurité publique, Rabah Zouaoui, a mis en avant l'importance de la participation de la DGSN à ces portes ouvertes pour *«faire connaître les moyens déployés dans la lutte contre les accidents de la route»*, plaidant pour l'adhésion de toutes les parties et spécialistes en la matière pour consacrer la sécurité routière en cherchant les véritables facteurs provoquant ces drames. Précisant que le facteur humain, l'état du véhicule et l'environnement sont principalement derrière les accidents de la route, le commissaire principal a mis l'accent sur *«la nécessité d'inculquer la culture de la sécurité routière parmi les générations montantes, de promouvoir la for-*

*mation pour atteindre l'intelligence routière par la recherche des raisons qui mènent à la hausse des accidents et la manière de les réduire à travers le civisme»*. Aussi, le chargé de communication de la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant Hakim Ben Aida, a souligné l'importance de l'organisation des portes ouvertes pour *«sensibiliser les usagers de la route au danger de ces accidents et le respect du code de la route pour éviter et réduire les accidents»*. Il a insisté également sur *«l'intensification des campagnes de sensibilisation au profit des usagers de la route, notamment les jeunes motocyclistes et les piétons»*. D'après le commandant Daïf Boulahia, représentant de la Gendarmerie nationale, la participation de ce corps de sécurité à cette manifestation revêt *«une importance majeure»*, d'autant que la protection des vies des citoyens est la mission principale de la GN. **M. B.**

Education nationale

## Début la semaine prochaine des examens du premier trimestre

Les examens du premier trimestre pour les trois paliers d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) pour l'année scolaire 2021/2022 débuteront la semaine prochaine, soit le 28 novembre. Les choses sérieuses commencent pour les élèves. En effet, dès la semaine prochaine les écoliers devront tester leurs connaissances sur plusieurs matières. En dépit des conditions difficiles avec la persistance de la pandémie de Covid-19, des mesures exceptionnelles de scolarisation et les quelques menaces de grève lancés par plusieurs syndicats de l'Education, le premier trimestre s'est bien déroulé et les enseignants ont eu le temps de dis-

penser leurs cours convenablement. Selon une enseignante dans une école primaire à Alger-Centre, *«le premier trimestre s'est déroulé dans le calme. Me concernant, j'ai pu finir mon programme»*. Concernant les examens, notre interlocutrice nous confie que *«comme chaque année, les questions seront abordables et porteront sur les cours dispensés en classe»*. Il est à noter que les élèves auront le temps de réviser grâce aux élections locales du 27 novembre. Ils seront alors libérés à compter de mercredi soir jusqu'à dimanche matin. Dans un communiqué du ministère de l'Education nationale, on y indique que *«les examens du premier trimestre pour*

*le cycle primaire auront lieu du 30 novembre au 9 décembre 2021, et ceux des cycles moyen et secondaire du 28 novembre au 2 décembre 2021»*. Pour le deuxième trimestre, les examens sont fixés du 1<sup>er</sup> au 10 mars 2022 pour le primaire et du 27 février au 3 mars pour les cycles moyen et secondaire. Concernant ceux du troisième trimestre des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années primaires, ils débuteront à partir du 22 mai 2022, alors que ceux de la 5<sup>e</sup> année primaire le 15 mai 2022. Pour le cycle moyen, les examens du 3<sup>e</sup> trimestre commenceront à partir du 22 mai 2022 pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années moyennes et le 17 mai 2022 pour la 4<sup>e</sup> année moyenne. Quant au cycle

secondaire, les examens du 3<sup>e</sup> trimestre auront lieu à partir du 22 mai 2022 pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> années secondaires et le 15 mai 2022 pour la 3<sup>e</sup> année. Le ministère a également fixé la date des examens de rattrapage les 19 et 20 juin 2022 pour les cycles primaire et secondaire et les 27 et 28 juin 2022 pour le cycle moyen. A propos des dates du déroulement des devoirs, le ministère a indiqué que les devoirs du premier trimestre se sont déroulés du 24 octobre 2021 au 4 novembre 2021, ceux du 2<sup>e</sup> trimestre auront lieu du 23 janvier 2022 au 3 février 2022 et ceux du 3<sup>e</sup> trimestre du 17 au 28 avril 2022. Enfin, concernant les examens de fin d'année, le

### LA QUESTION DU JOUR

#### Venezuela, élections réussies malgré le blocus

Suite de la page une

Orcé n'est pas tout. Il faut ajouter le plus important dans le contexte d'un pays en butte à une guerre économique de la part des Etats-Unis et de l'Union européenne, pour qui le président légitime est toujours Juan Guaido, c'est l'absence de contestation des résultats de la part de l'opposition antichaviste la plus radicale. Une élection dont les perdants ne songent pas à en contester la régularité, c'est probablement la meilleure des solutions à une crise politique, aussi irrémédiable qu'elle ait pu sembler auparavant. Il n'empêche, cela est assez dans l'ordre des choses dans un pays comme le Venezuela, où la polarisation politique est constante, mais où l'urne n'en est pas moins fiable. La logique voudrait le contraire, que là où la division politique est la règle, les élections sont plus contestées qu'ailleurs. Cela dit, le parti au pouvoir en l'occurrence, le Parti socialiste unifié, et son opposition de droite, ne sont pas allés directement à ces élections. Ils ont passé un deal auparavant, aux termes duquel ils ont en particulier convenu de s'en remettre à nouveau aux électeurs pour les départager, seul moyen également de faire tomber les sanctions économiques qui frappent durement leurs compatriotes depuis maintenant plusieurs années. A priori si une opposition se décide librement à s'engager dans la voie pacifique, ses appuis extérieurs ne peuvent qu'en prendre acte, et lever sans plus tarder les sanctions qu'elles ont imposées pour forcer la main du pouvoir en place. Les Etats-Unis et l'Union européenne n'ont plus de raison de maintenir le blocus économique. Il ne semble pas qu'ils soient dans une disposition de ce genre. S'ils n'ont pas déconseillé à l'opposition de prendre part aux élections, on ne peut dire non plus qu'ils l'aient poussée dans cette direction. Pour eux, le président du Venezuela reste Juan Guaido. Il ne leur sera pas facile de se déjuger sur ce point précis. Une cinquantaine de pays sont empêtrés dans cette absurdité sans nom consistant à reconnaître pour président d'un pays étranger quelqu'un à qui son propre camp ne donne plus ce titre usurpé. Pour tant il faudra bien qu'ils en sortent.

M. H.

ministre avait pris plusieurs mesures, notamment l'annulation de l'examen final du cycle primaire, soit la 5<sup>e</sup> année primaire, et étudie la possibilité de modifier le mode d'admission à l'université en additionnant à la moyenne du Bac celle de la dernière année scolaire.

Thininene Khouchi

## Transition énergétique

# Benattou Ziane reçoit le DG de la Société algérienne des énergies renouvelables

■ Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benattou Ziane, a reçu, lundi, au siège de son département, le directeur général de la Société algérienne des énergies renouvelables (SHAEMS), Ismail Mougari, qui a été récemment installé par le conseil d'administration de cette société nouvellement créée.



Benattou Ziane

Par Hamid Ch.

«**M.** Benattou a présenté ses félicitations et ses encouragements au directeur général, lui souhaitant la réussite dans sa nouvelle mission, tout en lui affirmant l'appui et le soutien du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables pour la réalisation des projets futurs», a indiqué un communiqué du ministère.

Il a évoqué la mission importante confiée à cette société chargée d'accélérer la cadence

## Agrément à la nomination Abdelaziz Djerrad nouvel ambassadeur d'Algérie en Suède

Le gouvernement suédois a donné son agrément à la nomination de Monsieur Abdelaziz Djerrad, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du royaume de Suède, indique, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Etranger. **R. N.**

de mise en œuvre du programme de développement des énergies renouvelables et qui constitue l'un des principaux engagements du président de la République. La Société SHAEMS a été créée à l'initiative du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, en collaboration avec le ministè-

re de l'Energie et des Mines. Dans le cadre de sa mission et conformément aux textes réglementaires en vigueur, la société est chargée de développer le programme national des énergies renouvelables, notamment le projet «Solaire 1000» pour la réalisation de centrales d'énergie solaire photovoltaïque d'une capacité globale de 1 000 mégawatts. Le choix de la création d'une société spécialisée dans le développement des énergies renouvelables, procède de l'importance de la disponibilité d'un réseau unique pour faciliter l'application de projets rentables et prêts pour l'investissement dans ce domaine.

Titulaire d'un magistère en gestion des affaires et ancien directeur général de la Société de l'énergie solaire en Algérie «NEAL», M. Mougari a œuvré au développement de la centrale électrique mixte (ISCC) de Hassi R'mel pour la production de

l'énergie hybride et de l'énergie solaire, d'une capacité de 150 mégawatts.

l'énergie hybride et de l'énergie solaire, d'une capacité de 150 mégawatts.

## Energies renouvelables : 11 sites retenus pour la réalisation du projet de production de 1 000 MW solaires

Le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables a retenu 11 sites pour la réalisation du projet de «Solaire 1 000» qui comprend des stations de production d'énergie solaire d'une capacité globale de 1 000 mégawatts.

Dans un communiqué rendu public, le ministère a précisé qu'en attendant le lancement effectif de la nouvelle Société algérienne des énergies renouvelables «SHAEMS», un groupe de travail spécialisé a été mis sur pied pour préparer les documents relatifs à l'appel d'offres

destiné aux investisseurs dans le cadre du projet «Solaire 1 000» et examiner les éléments externes liés à ce dernier. Le groupe de travail a élaboré un travail préliminaire en prévision du lancement du projet «Solaire 1 000» avant la fin de l'année en cours.

Il s'agit notamment du choix des sites adaptés aux exigences de réalisation des stations d'énergie solaire du projet «Solaire 1 000», en tenant compte de l'accessibilité aux sites et de la possibilité de raccordement au réseau électrique. 11 sites d'une capacité globale de 4 250 ha ont été retenus, avec la participation efficiente des wilayas concernées, à savoir El-Bayadh, Ouargla, El Oued, El M'Ghair, Ghardaïa et Béchar. Le même groupe a fixé les conditions financières requises pour ce type de projets afin d'assurer son financement par les investisseurs, avec le concours du ministère des Finances. **H. Ch.**

## Covid-19/Employés mis au chômage forcé

# Les coûts de couverture des salaires s'élèvent à 674 milliards de DA

Le Premier ministre, ministre des Finances, **A i m e n e** Benabderrahmane, a affirmé, lundi à Alger, que les coûts de couverture des salaires des employés mis au chômage forcé pendant une durée de cinq mois en raison de la pandémie de Covid-19 s'élèvent à 674 milliards de DA.

Lors de la présentation du projet de loi de finances 2022 (PLF2022) devant les membres du Conseil de la nation, M. Benabderrahmane a précisé que la pandémie a fortement impacté l'économie nationale en 2020 et

début 2021, à l'instar des autres économies mondiales, notamment en ce qui concerne la mobilité des personnes, les marchandises, le commerce et le fonctionnement normale des marchés.

En dépit de ces tensions, l'économie nationale a fait preuve de «beaucoup de souplesse» face aux impacts négatifs de cette situation économique «défavorable» et ce, grâce aux mesures proactives mises en place par les pouvoirs publics concernant la préservation de l'activité économique, la rationalisation des dépenses, l'encadre-

ment du commerce extérieur et le financement interne de l'économie. A cet égard, M. Benabderrahmane a révélé que l'Etat avait consacré plus de 298 milliards de dinars à titre d'aide directe, outre le paiement des salaires des employés et travailleurs qui ont été mis au chômage forcé à la suite de la pandémie, soulignant que les coûts de couverture des salaires de ces travailleurs et employés pendant cinq mois s'élèvent à 674 milliards de DA, à la charge du Trésor public.

Ainsi, «l'année 2022 doit être consacrée au renforcement des

mesures de la relance économique approuvées par les pouvoirs publics, notamment en stimulant et en diversifiant l'activité économique pour relancer la croissance et réduire la dépendance aux hydrocarbures, notamment en ce qui concerne les revenus en devises, le rétablissement des équilibres des comptes publics à moyen terme et assurer la continuité du budget public et maintenir le soutien optimal de l'Etat et l'affecter aux catégories nécessaires pour préserver les acquis sociaux des citoyens», ajoute le Premier ministre. **K. L.**

## Production scientifique algérienne

# Préparation d'une feuille de route pour traiter les dysfonctionnements

Le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhafid Aouragh, a révélé, lundi à Constantine, qu'«une feuille de route sera élaborée pour traiter les dysfonctionnements entravant la visibilité de la production scientifique algérienne à l'échelle internationale».

Rencontré en marge de l'atelier national sur la promotion de la recherche dans les sciences humaines et sociales à l'Agence thématique de recherche en sciences sociales et humaines

(université Salah-Boubnider, Constantine-3), M. Aouragh a indiqué que le ministère de l'Enseignement supérieur projette, après cet atelier, de mettre en place des mécanismes susceptibles d'assurer davantage de visibilité à la production algérienne de la connaissance et d'encourager les pratiques de recherche innovantes, outre l'adoption d'une stratégie visant l'instauration d'un environnement plus propice à la recherche. Il a ajouté que parmi ces mécanismes figure l'encouragement des jeunes chercheurs, notamment les doctorants, à élaborer leurs thèses en anglais et à tra-

duire leurs recherches dans cette langue en tant que langue actuelle de la recherche scientifique et l'un des critères de la visibilité internationale.

Il a souligné, à cet effet, que 94 % de la production scientifique mondiale est rédigée en anglais et les chercheurs ne maîtrisant pas l'anglais «perdent d'énormes informations», estimant que la langue dans ces cas constitue «une entrave qu'il s'agit de traiter». De son côté, Camilla Aït Yahia, directrice de la programmation de la recherche, de l'évaluation et de la prospective à la direction générale de la recherche scientifique, a indiqué

que les autres mécanismes portent sur l'intégration de la numérisation et de l'intelligence artificielle dans le domaine de la recherche scientifique en Algérie pour une «meilleure identification des chercheurs, la présentation de leur production, le gain de temps et d'efforts et la constitution d'archives de la production scientifique». Elle a estimé que l'Algérie dispose d'une quantité colossale de savoir non lu à l'échelle internationale, et cela affecte les échanges pédagogiques et la classification internationale de l'université algérienne.

L'atelier national sur la promotion de la recherche dans les

sciences humaines et sociales, initié par l'Agence thématique de recherche en sciences sociales et humaines, regroupe pendant deux jours une cinquantaine de chercheurs dans les disciplines humaines et sociales.

Les communications programmées abordent notamment l'état actuel de la recherche algérienne en sciences humaines et sociales, la numérisation et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, la pluridisciplinarité et le rôle des langues étrangères dans la consolidation des sciences humaines et sociales. **Yanis G.**

Loi de finances 2022/Conseil national de l'investissement

# Près de 2 500 projets en attente de l'aval du CNI

■ Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a affirmé que près de 2 500 projets étaient en attente de l'aval du Conseil national de l'investissement (CNI), relevant la détermination du gouvernement à lever toutes les restrictions administratives à l'investissement dans le pays.



Par Samia Y.

Cette annonce est intervenue dans le rapport préliminaire de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation sur le texte de loi de finances pour l'exercice 2022, présenté en séance plénière consacrée au débat du texte de loi et présidée par Salah Goudjil, président du Conseil. Le rapport préliminaire comprend les réponses de M. Benabderrahmane aux préoccupations des membres de cette commission soulevées lors de la réunion tenue jeudi dernier. Selon le même rapport, le Premier ministre a annoncé qu'une conférence nationale sur la relance économique devra se

tenir prochainement sous l'égide du président de la République. M. Benabderrahmane a souligné, dans ce sens, que cette conférence constituera «un cadre pour le traitement des dysfonctionnements dont souffre l'investissement, ce qui permettra l'accès aux postes d'emploi et la création de richesses, d'autant que près de 2 500 projets sont actuellement en attente de l'aval du CNI». Le Premier ministre a relevé, en outre, la création de commissions locales et d'une commission nationale, sous la tutelle du secteur de l'Industrie, ayant pour objectif d'inventorier tous les dossiers et les problèmes entravant le lancement des projets d'investissement. Par ailleurs, M. Benabderrahmane a assuré que les cinq projets struc-

turels arrêtés par les autorités publiques commençaient à se concrétiser sur le terrain, notamment dans les secteurs minier et portuaire, ajoutant que ces projets «ont pris leur cours naturel» grâce aux partenariats conclus avec des opérateurs «leaders» dans ces domaines. Quant à l'assouplissement des procédures douanières et la prise en charge des préoccupations des opérateurs économiques, M. Benabderrahmane a précisé que le secteur des douanes sera doté d'un nouveau système informatisé, fruit d'un partenariat avec les Coréens, relevant le besoin «d'un plan d'urgence pour le développement des moyens de travail». Il a salué les efforts consentis par les douaniers en vue d'accomplir pleinement leurs missions en

faveur de la protection de l'économie nationale et de la préservation des droits du Trésor public. Sur la politique de subvention, objet récemment d'une vive controverse au sein du Parlement et auprès de l'opinion publique, le Premier ministre a affirmé que «cette interprétation erronée qui a fait coulé dernièrement beaucoup d'encre est provoquée par certaines parties». Le gouvernement n'entend nullement renoncer aux subventions, a-t-il insisté, ajoutant que l'objectif de cette mesure proposée dans la loi de finances 2022 «est le ciblage des subventions aux véritables bénéficiaires, en déterminant les mécanismes de sa mise en œuvre, des mécanismes qui ne seront appliqués sans l'accord du Parlement». Evoquant les incidences négatives des subventions généralisées, le Premier ministre a relevé que les groupes Sonelgaz et Sonatrach subissent de lourdes charges financières, en raison de la différence entre le coût réel et le prix de vente de leurs produits, ce qui paralyse leurs opérations d'investissement et la réalisation de leurs projets stratégiques. Suite à quoi, le gouvernement a été amené à renoncer aux bénéfices exceptionnels des groupes Sonatrach et Sonelgaz au titre de la loi de finances 2022. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, M. Benabderrahmane a indiqué que cet objectif figurait parmi les priorités du gouvernement, notamment la relance de la banque de gènes dont la création remonte à 1985. Le Premier ministre a esti-

mé que cette banque qui a souffert de «négligence», se veut un indicateur sur l'efficacité de la politique agricole des pays. Concernant les lacunes enregistrées en matière de développement local de nombreuses régions du pays, il a mis l'accent sur les efforts déployés par l'Etat dans ce domaine, soulignant, à titre d'exemple, que l'Algérie est classée parmi les pays les plus raccordés au réseau d'électricité, opération ayant nécessité des capacités financières importantes. Dans le même contexte, le Premier ministre a précisé que le raccordement des wilayas au réseau routier constituait une «priorité pour les pouvoirs publics». Concernant la fermeture des ports secs, M. Benabderrahmane a affirmé que cette mesure était «définitive», expliquant que «cette activité constituait souvent une couverture pour des transferts illégaux de devises ou pour l'importation de marchandises non conformes». Le Trésor public a subi d'énormes pertes en raison de cette activité, dont on aurait pu s'en passer, a-t-il ajouté. Il est à noter que la présentation du rapport préliminaire de la commission a été précédée d'un exposé du Premier ministre, ministre des Finances sur le projet de loi de finances (PLF) 2022. Il est à noter également que le PLF 2022 a été adopté à la majorité par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), mercredi dernier, après l'introduction de quelques amendements.

S. Y.

ALGEST 2021

## Trois protocoles d'accord signés entre des groupes publics et la Bourse de la sous-traitance

Trois protocoles d'accord entre des groupes publics et la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP) ont été signés lundi à Alger, dans le cadre du développement de la collaboration entre les industriels et les sous-traitants. Il s'agit des groupes publics Sonelgaz, spécialisé dans la production, le transport et la distribution de l'énergie, Imetal activant dans les industries métallurgiques et sidérurgiques et

Getex, spécialisé dans la production des produits textiles et cuir. La cérémonie de signature de ces trois protocoles d'accord s'est déroulée en marge de l'ouverture de la 6<sup>e</sup> édition du Salon international de la sous-traitance ALGEST 2021. Selon le président de la BASTP, Kamel Aksous, «une dizaine d'autres accords devrait être signés avant la fin de ce salon», et ce, dans les différents domaines industriels. M. Aksous estime que ces protocoles

d'accord représentaient un «mécanisme clé» dans le développement des relations de partenariat entre les groupes industriels et les sous-traitants, faisant observer que la majorité des grands groupes industriels étaient issus du secteur public alors que les entreprises de sous-traitances étaient du secteur privé. «Ces protocoles permettront de fluidifier les relations entre les donneurs d'ordres et les sous-traitants, tout en permettant d'envisager des partenariats de trois à cinq ans», a-t-il expliqué. Selon lui, «il ne s'agit pas de contrats commerciaux, mais plutôt de règles pour rapprocher les donneurs d'ordres et les entreprises de sous-traitance». Le partenariat entre les groupes industriels et les sous-traitants permettront d'améliorer les capacités de productions des deux parties de 50 à 80 %, «sans consentir de gros investissements», souligne M. Aksous.

F. G.

Salon Logistical 2021

## Le port d'Alger obtient le prix «Port Connectivity Award»

Le port d'Alger a reçu le prix «Port Connectivity Award» décerné par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) dans le cadre du Salon du transport et de la logistique «Logistical 2021». La cérémonie de remise de prix a vu la présence du ministre des Transports, Aïssa Bekkai, les représentants de la Caci et des

ports nationaux ainsi que plusieurs représentants diplomatiques. Le deuxième prix accordé au port ayant réussi la meilleure croissance en connectivité a été attribué au port d'Annaba, tandis que le troisième prix «meilleur exportateur» est revenu au port d'Arzew. Lors de cette cérémonie, le ministre des Transports a rappelé l'importance des infra-

structures et moyens de transport et de logistique dans la stabilité de l'économie mondiale et nationale, tout en soulignant les efforts visant à «redonner le rôle stratégique à ce secteur qui est considéré comme le nerf de l'activité commerciale et économique». M. Bekkai a affirmé, dans ce cadre, que le ministère œuvre à développer le transport

à travers tous ses modes, notamment via le groupe Serport pour le développement des ports nationaux, afin que ceux-ci répondent aux normes internationales. «De plus, nous avons de nombreuses demandes pour l'investissement privé dans le secteur du transport de marchandises. Après leur validation, cela changera la réalité du transport

dans l'économie du pays», a-t-il assuré. A noter que le Salon international de transport et de la logistique «Logistical 2021» se tient du 22 au 25 novembre à Alger. Organisé par la Caci au salon des expositions des Pins maritimes, sous le thème de la digitalisation de la chaîne logistique, le salon regroupe plus de 70 exposants.

R. E.

## Malnutrition

# La mauvaise nutrition touche près de la moitié de la population mondiale

■ Près de la moitié de la population mondiale souffre d'une mauvaise nutrition, avec des conséquences néfastes pour la santé mais aussi pour la planète, souligne un rapport publié hier.

Par Faten D.

**S**elon ce rapport annuel intitulé «Global nutrition report» (GNR), dont les données viennent d'organisations comme l'ONU, la FAO, l'OMS ou l'Unicef, 48 % des humains mangent actuellement trop ou trop peu.

Au rythme actuel, le monde n'atteindra pas huit des neuf objectifs nutritionnels fixés par l'Organisation mondiale de la santé pour 2025.

Il s'agit notamment de réduire l'émaciation des enfants (lorsqu'ils sont trop minces pour leur taille) et les retards de croissance (lorsqu'ils sont trop petits pour leur âge), ainsi que l'obésité des adultes.

Le rapport estime que près de 150 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent d'un retard de croissance, plus de 45 millions sont émaciés et près de 40 millions en surpoids.

Syrie

## Les kits de dépistage épuisés dans le nord-est

Les kits de dépistage du Covid-19 sont épuisés depuis deux semaines dans la région du nord-est de la Syrie sous le contrôle de l'administration semi-autonome kurde, a déclaré, lundi, un responsable de la santé.

L'Administration autonome du nord et de l'est de la Syrie n'a pas pu publier de nouveaux chiffres sur les contaminations au coronavirus depuis le 10 novembre. Elle avait enregistré auparavant un total de 36 960 cas, dont 1 478 décès.

«Les statistiques dans le nord-est de la Syrie sont à l'arrêt depuis deux semaines en raison du manque de matériel de test», a indiqué à l'AFP le responsable Nechirvan Suleiman.

«Il y a de nouveaux cas, mais nous n'avons pas la capacité de les tester car le laboratoire a cessé de fonctionner», a-t-il ajouté.

Déjà touché par des pénuries de fournitures médicales, le nord-est de la Syrie s'appuie sur un seul laboratoire, situé dans la ville de Qamichli dans la province de Hassaka.

Seules 40 000 personnes ont été vaccinées contre le coronavirus dans la région, qui reçoit des vaccins envoyés via Damas.

Ali T.

Il révèle également que plus de 40 % des hommes et femmes (2,2 milliards de personnes) sont en surpoids ou obèses.

«Les décès évitables, dus à une mauvaise alimentation, ont augmenté de 15 % depuis 2010», pour représenter aujourd'hui «un quart de tous les décès d'adultes», a déclaré la présidente du groupe d'experts indépendants du GNR, Renata Micha.

«Nos résultats mondiaux montrent que notre alimentation ne s'est pas améliorée au cours des dix dernières années et constitue désormais une menace majeure pour la santé des gens et pour la planète», a-t-elle ajouté.

Selon le rapport, les populations ne consomment pas les quantités recommandées d'aliments bénéfiques pour la santé comme les fruits et les légumes.

Sans surprise, les pays à faible revenu ont la plus faible consommation de ces aliments.

Les pays à revenu plus élevé sont ceux qui consomment le plus les aliments ayant des effets nocifs sur la santé comme la viande rouge, les produits lai-



tiers et les boissons sucrées et ont les taux les plus élevés de personnes en surpoids.

Le GNR a par ailleurs calculé que la demande alimentaire mondiale avait généré quelque 35 % des émissions de gaz à

effet de serre en 2018. «Les aliments d'origine animale ont généralement une empreinte environnementale par produit plus élevée que les aliments d'origine végétale», indique le rapport. En plus de perturber les

systèmes alimentaires et de santé, la pandémie de Covid-19 a poussé environ 155 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté, ajoute le rapport.

F. D.

Inde

## New Delhi enregistre un nombre de cas de dengue le plus élevé depuis 2015

**L**a capitale indienne New Delhi a enregistré plus de 1 800 cas de dengue au cours de la semaine dernière, portant le total des contaminations à 7 128 cette saison, selon les autorités sanitaires.

Il s'agit du nombre le plus élevé d'infections signalées dans la ville depuis 2015, lorsque la dengue a infecté près de 16 000

personnes et fait 60 morts.

Selon des experts, la flambée des cas de dengue est attribuée au manque d'assainissement et d'hygiène, les zones les plus touchées étant situées à proximité des plans d'eau peu clairs et des endroits touchés par l'engorgement. Le nombre de cas est élevé cette année, en raison également de la notification du gou-

vernement obligeant tous les hôpitaux, maisons de soins, cliniques et centres de diagnostic à signaler les cas de dengue, de paludisme et de chikungunya.

Le moustique *Aedes aegypti* est considéré comme le principal vecteur de la dengue et ses œufs éclosent au contact de l'eau.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avertit que le taux

de mortalité du virus pourrait dépasser 20 % sans soins médicaux appropriés.

La maladie est devenue un problème mondial au cours des dernières décennies, avec entre 100 et 400 millions d'infections enregistrées chaque année, principalement en Asie et en Amérique du Sud, selon l'OMS.

L. O.

Covid-19

## Les Etats-Unis déconseillent les voyages en Allemagne et au Danemark

**L**e Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC) a déconseillé lundi les voyages en Allemagne et au Danemark en raison d'une recrudescence des cas de Covid-19 dans ces deux pays.

Il faut éviter de se rendre dans ces deux pays européens, qui ont été désignés par un avis de «niveau quatre», et toute personne devant voyager devrait d'abord être complètement vaccinée, a déclaré le CDC.

Le CDC répertorie actuellement environ 75 destinations dans le monde entier au niveau quatre, qui comptent plus de 500

cas pour 100 000 habitants au cours des 28 derniers jours.

**USA : plus de 90 % des employés fédéraux se sont pliés à l'obligation vaccinale**

Plus de 90 % des fonctionnaires fédéraux américains avaient reçu lundi au moins une dose de vaccin contre le Covid-19, conformément à l'obligation désormais en place, a fait savoir la Maison-Blanche au moment de l'expiration de la date butoir.

«95 % des 3,5 millions d'employés fédéraux sont en conformité, et 90 % sont déjà vacci-

nés avec au moins une dose», a déclaré, lors d'une conférence de presse, Jeff Zients, le coordinateur de la lutte contre la pandémie à la Maison-Blanche.

La porte-parole de la Maison-Blanche, Jen Psaki, a précisé que la différence de 5 % correspondait aux personnes ayant fait une demande d'exemption (approuvée ou en cours d'examen).

Le président Joe Biden avait signé le 9 septembre un décret obligeant les fonctionnaires à se faire vacciner, sans possibilité d'échapper à la seringue en se faisant tester régulièrement.

La Maison-Blanche avait donné jusqu'au 22 novembre aux salariés de l'Etat fédéral pour se plier à cette nouvelle obligation sanitaire.

Le personnel du FBI l'a respectée à 99 %, a détaillé Jeff Zients, et celui du fisc américain (IRS) à 98 %, avec «près de 25 % des employés de l'IRS s'étant fait vacciner après l'annonce du président», s'est-il félicité.

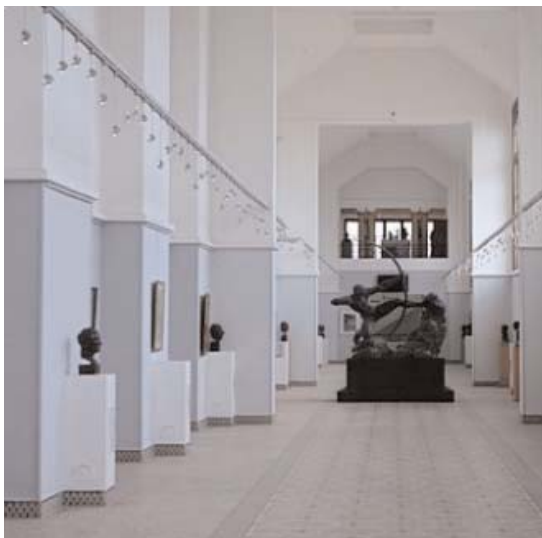
Pour ceux ne s'étant pas encore mis en règle, «un processus de pédagogie et de conseil va commencer», a fait savoir la Maison-Blanche.

Maya H.

## Musée virtuel d'Annaba

## Une plateforme numérique pour la valorisation du patrimoine

■ L'association Founoun pour la promotion de la culture de la wilaya d'Annaba s'apprête à lancer le projet de musée virtuel du patrimoine de la ville, cluster «Annaba Innovation Center» à El Bouni, a-t-on appris, lundi, de son président, Dalil Belkhouidir.



Par Abia selles

Le projet innovant consiste en la création d'une plateforme numérique pour répertorier les différents aspects du patrimoine matériel et immatériel que recèle la wilaya d'Annaba et les compiler dans un site numérique, consultable par les visiteurs du site.

Pour l'association Founoun, ce projet de musée virtuel dédié au patrimoine constitue une «initiative importante pour faire connaître et valoriser le patrimoine et contribuer à promouvoir la destination Annaba», a souligné M. Belkhouidir.

Dans ce cadre, les sites historiques et archéologiques de la région d'Annaba seront mis sous les feux des projecteurs à la

faveur de vidéos illustrant les différents aspects du patrimoine culturel et patrimonial de la «Coquette» (Annaba, ndlr), les habits traditionnels, les bijoux, la poterie et la dinanderie, ainsi que des images qui reflètent le patrimoine architectural d'Annaba, les quartiers et les ruelles de la vieille ville. Aussi, des images en 3D seront-elles prises et postées sur le site du musée virtuel du patrimoine local, représentant les différents aspects de la vie artistique des habitants d'Annaba et son passé artistique, a-t-il expliqué, assurant que l'association compte inviter les habitants de la wilaya à participer à l'enrichissement de ce projet par l'identification, à travers les photos, d'outils anciens de valeur patrimoniale, conservés par des familles bônoises. Le projet sera

lancé «dès l'ouverture du cluster Annaba Innovation Center à El Bouni», actuellement en phase d'aménagement et d'équipement, a indiqué la même source. A. S.

Prévu du 19 mai au 21 juin 2022  
La Biennale d'art africain de Dakar est de retour

La Biennale d'art africain contemporain de Dakar, initialement prévue en 2020, se tiendra du 19 mai au 21 juin 2022 sous le thème «Ndaffa», annonce un communiqué. «La quatorzième édition de la Biennale d'art africain contemporain de Dakar avait été reportée pour se tenir finalement du 19 mai au 21 juin 2022 avec la même sélection et un programme légèrement revu. Ndaffa# sera le thème de cette édition», selon le document. Cet événement culturel «s'inscrit donc dans la même veine tout en bonifiant son titre d'un dièse / Ndaffa#», indique le texte. Les organisateurs soulignent qu'en alléchant son titre, la prochaine biennale «se projette dans un mouvement qui respecte sa vision du même tout en étant autre», qu'elle «illustre un monde translaté et parallèle suite à la pandémie de Covid-19». Le communiqué note que le récit de la pandémie a soulevé de multiples questions liées au respect de la nature et de l'autonomie des sociétés africaines. «La crise a été le contexte d'un activisme social et artistique tant au niveau de la nécessité d'enfanter un nouveau monde pour résorber le déséquilibre», lit-on dans le document. Toutefois, cette édition 2022 de la biennale ne se concentre pas sur la pandémie de coronavirus, son discours ne change pas pour autant, selon le texte. La Biennale d'art africain contemporain est une plateforme de rencontre et de confrontation, un espace de validation et de légitimation de la création. La République populaire de Chine et la République fédérale d'Ethiopie, les deux pays invités d'honneur, vont présenter, avec le Sénégal, une sélection de leur création nationale contemporaine.

## Colloque national sur le théâtre algérien amazigh à Mila

## Nécessité de collecter le patrimoine amazigh et l'exploiter dans le théâtre

Les recommandations du premier colloque national tenu en visioconférence sur «le théâtre algérien d'expression amazighe, modes de pensée et formes de création, entre tradition et modernité», clôturé lundi à Mila, ont souligné la nécessité de «collecter le patrimoine amazigh à travers l'Algérie et l'exploiter dans le théâtre».

La rencontre, tenue au centre universitaire Abdelhafid-Boussouf de Mila, a également recommandé d'encourager les étudiants et les chercheurs à mener des recherches sur le patrimoine théâtral amazigh, la constitution d'équipes de recherche spécialisées pour prospecter et promouvoir les contenus de cet art ancestral et l'intensification des efforts pour rapprocher le théâtre amazigh

du public pour qu'il puisse interagir.

Il a été également recommandé d'accorder davantage d'importance pour la traduction du patrimoine algérien dans les deux langues, arabe et amazighe. Une quarantaine de communications ont été présentées durant les deux jours du colloque, organisé par le Centre universitaire Abdelhafid-Boussouf en coordination avec le Centre national de recherche en langue et culture amazighes et le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), dont le secrétaire général, Si El Hachemi Assad, en a présidé l'ouverture dimanche. Les chercheurs de plusieurs universités et dramaturges ont analysé dans leurs interventions «le discours théâtral algérien amazigh», «le rôle du théâtre algérien

amazigh en tant que document d'histoire et production culturelle» et «la représentation de la nation algérienne dans le théâtre amazigh». Le colloque a abordé aussi des expériences théâtrales de spectacles déclinés dans les divers dialectes (chouï, kabyle et tergui), le rite amazigh à l'instar de «Boughendja» dans la région des Aurès, la scénographie poétique dans le théâtre algérien amazigh et les caractéristiques de la pièce amazighe.

La rencontre a été également une occasion pour les participants de débattre des approches et des idées développées par les conférenciers avant la rédaction des recommandations.

Maya F.

## Association Sport et Culture

## Le prix Jules Rimet 2021 couronne Virginie Troussier et Stefano Massini

Pour sa dixième édition, le jury du prix Jules Rimet a dévoilé jeudi 18 novembre sa lauréate. Le prix est attribué cette année à Virginie Troussier, pour «Au milieu de l'été, un invincible hiver», édité chez Paulsen dans la «Collection Guérin» en janvier. La récompense littéraire est dotée de 3 000 euros.

Dans «Au milieu de l'été, un invincible hiver», l'auteure fait le récit de la tragédie du Fréney. Sept alpinistes gravissant le massif du Mont-Blanc sont bloqués au sommet du pilier du Fréney par une tempête dévastatrice. Virginie Troussier relate la lutte pour la vie de deux géants de l'alpinisme : l'italien Walter

Bonatti et le Français Pierre Mazeaud.

«C'est une incroyable aventure dramatique qui a réuni deux expéditions : une française et une italienne, sur le pilier du Fréney, dans le versant italien du mont Blanc. Virginie Troussier, journaliste, s'est emparée de cette histoire pour la faire revivre avec sa sensibilité à elle. Elle a fait quelque chose de vraiment saisissant, avec une écriture très puissante et qui nous fait revivre tout ce que ces jeunes gens ont connu sur cette montagne», explique Renaud Leblond, président de l'Association Jules Rimet Sport et Culture.

Le jury a également salué d'une mention spéciale l'ouvrage «Ladies football club» de

Stefano Massini, traduit de l'italien par Nathalie Bauer (Globe, février 2021). Les jurés ont été séduits «par l'audace de cet auteur qui racontait une histoire sur l'origine du football féminin en Angleterre, dans les années 1910» (...) «Stefano Massini réalise un merveilleux travail littéraire d'une façon très originale, en vers libres», décrit Renaud Leblond.

L'écrivain italien avait reçu le prix Sofitel du Meilleur livre étranger 2018 et le prix Médicis de l'Essai pour son essai «Les frères Lehman», traduit par Nathalie Bauer aux éditions du Globe.

R. C.

R. I.

## Varda Film Club

## «Fleur du désert» au cinéma Cosmos

Le ciné-club Varda Film Club, Oum El Founou, vous convie à sa trente-septième séance de projection, avec le film «Fleur du désert» réalisé par Sherry Hormann. Il sera projeté le samedi 18 décembre 2021 à 18h00 au cinéma Cosmos de Riadh El Fath. Le prix d'entrée est fixé à 400 DA. Waris Dirie (Liya Kebede) est née en 1965 dans la région de

Gallacio, dans le désert somalien. Issue d'une famille de nomades somaliens, Waris connaît une enfance rude mais heureuse car entourée des siens. À l'âge de 3 ans, elle est excisée et infibulée au nom de la tradition. Elle a 13 ans quand son père décide de la marier avec un vieillard dont elle sera alors la quatrième épouse. L'homme propose 4 chameaux en échange. La jeune ado-

lescente prend la fuite durant la nuit. Traversant le désert au péril de sa vie, elle atteint la ville de Mogadiscio et retrouve sa grand-mère. Cette dernière lui fait quitter le pays en lui trouvant un poste de «bonne à tout faire» à l'ambassade de Somalie à Londres, chez son oncle. Waris y travaille pendant 6 ans, telle une esclave, totalement recluse et coupée du monde extérieur. Elle y est traitée comme une

étrangère. Son oncle, l'ambassadeur de Somalie, ne la considère pas de sa famille. Quand la guerre civile éclate en Somalie, l'ambassade ferme. Waris se retrouve livrée à elle-même dans les rues de Londres, ne sachant pas un mot d'anglais. C'est alors qu'elle rencontre Marilyn (Sally Hawkins) avec qui elle se lie d'amitié. Cette jeune femme l'héberge et l'aide à trouver un emploi. Travaillant dans

un fast-food, Waris est remarquée par un célèbre photographe de mode Terry Donaldson (Timothy Spall). Grâce à lui, elle rejoint une agence de mannequins. Malgré de nombreuses péripéties, elle devient rapidement l'un des plus grands top models au niveau international. Elle profite alors de sa célébrité pour dénoncer l'excision

F. H.



Exécutions en 1988 en Iran

# A son procès en Suède, l'accusé dénonce des «mensonges»

■ Un ancien responsable iranien, accusé d'avoir participé aux exécutions de masse d'opposants en Iran en 1988, a dénoncé, hier, les «mensonges» des accusations «fictives» portées contre lui, dans un procès inédit qui se tient en Suède.

Par Mourad M.

Trois mois après l'ouverture de son procès et des dizaines d'auditions de parties civiles, Hamid Noury, 60 ans, est entendu pour la première fois cette semaine par le tribunal de Stockholm.

«Je n'ai que quatre jours pour répondre à tous les mensonges proférés au peuple iranien», a affirmé l'accusé, chemise et pantalon clairs et barbe blanche finement taillée.

«Quand on va dans les détails on voit que ça ne tient pas. Je vais mettre un point final à 33 ans de mensonges», a-t-il assuré, sans rentrer lui-même dans les détails.

A l'ouverture de l'audience hier matin, la défense avait demandé et obtenu de la cour une déclaration liminaire de M. Noury, avant qu'il soit interrogé par les procureurs.

C'est la première fois qu'un Iranien est jugé dans cet épisode sanglant ordonné par l'ayatollah Khomeini à la fin de la guerre Iran-Irak (1980-1988), estimé à

5 000 morts par des groupes de défense des droits humains.

Les exécutions de 1988, prononcées par des «comités de la mort», visaient principalement l'organisation d'opposition des Moudjahidines du Peuple iranien (OMPI, ou MEK en persan), armée à l'époque et soutenue par le régime ennemi de Saddam Hussein.

Le procès a déjà permis d'entendre plusieurs témoins, en Suède mais aussi lors d'un déplacement ces derniers jours en Albanie, souvent des membres ou d'anciens membres de l'OMPI.

Selon l'accusation, Hamid Noury occupait à l'époque des fonctions d'assistant auprès de l'adjoint au procureur à la prison de Gohardasht, à Karaj, près de Téhéran, dont une maquette a été installée dans la salle d'audience. L'Iranien nie son implication et affirme n'avoir pas été présent, selon ses avocats.

«Il dit qu'il n'était pas là, mais on a 58 personnes qui disent le contraire», a affirmé à l'AFP Kenneth Lewis, avocat des parties civiles.

Plusieurs témoins affirment l'avoir formellement reconnu.

«Quand j'étais dans le couloir de la mort, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de le voir, et j'ai vu qu'à chaque fois que des noms de (prisonniers) étaient lus, il les suivait jusqu'à la salle d'exécution», a affirmé à l'AFP Reza Falahi, un des témoins du procès.

«Il revenait 45 minutes plus tard, et la scène se répétait plusieurs fois par jour», a raconté ce membre de l'OMPI âgé de 61 ans.

Possible du fait de la compétence universelle de la justice suédoise pour les chefs d'inculpation les plus graves, le procès est considéré comme historique par des organisations de défense des droits de l'homme.

Hamid Noury est poursuivi pour «crimes de guerre» et «meurtres» pour avoir, entre le 30 juillet et le 16 août 1988, «ôté la vie à un très grand nombre de prisonniers sympathisants ou appartenant aux Moudjahidine du peuple», visés par un ordre d'exécution de l'ayatollah Khomeini.

L'affaire est très sensible en Iran, des militants accusant des membres du gouvernement d'y avoir joué un rôle, comme le président Ebrahim Raïssi récemment entré en fonction et accusé



Ph. &gt; D. R.

par Amnesty d'avoir été membre d'une «Commission de la mort».

Interrogé en 2018 et en 2020 sur ces exécutions, M. Raïssi a nié y avoir été impliqué, mais a rendu «hommage» à «l'ordre» donné selon lui par l'ayatollah Khomeini de procéder à cette épuración.

«Je veux que la communauté internationale arrive à la conclusion qu'il n'y a pas d'issue, que (les responsables) doivent faire face à leurs crimes», a dit à l'AFP Ahmad Ebrahimi, un autre rescapé des purges qui vit désormais au Royaume-Uni.

Quelques dizaines de membres de l'OMPI manifestaient hier matin devant le tribunal pour réclamer justice.

Hamid Noury avait été arrêté en novembre 2019 à l'aéroport de Stockholm à l'occasion d'une visite en Suède, où il est détenu depuis.

C'est un ex-prisonnier de Gohardasht, Iraj Mesdaghi, qui avait permis son arrestation. Il avait attiré Hamid Noury sur le sol suédois en alléchant avec une croisière pour lui et sa famille.

M. M.



## Commentaire

Menace

Par Fouzia Mahmoudi

La vie politique française, habituellement assez paisible même si connaissant périodiquement des polémiques plus ou moins stériles, a été secouée en ce début de semaine par l'étrange menace de Jean-Christophe Lagarde à Éric Zemmour de lui «filer une balle dans la tête». Invité sur le plateau de France Info dimanche matin, le président de l'UDI a en effet déclaré : «Se foutre du monde au point de dire "je suis un RPR"... Mais monsieur Zemmour, si monsieur Pasqua était là, il te filerait une balle dans la tête». Une menace brutale et inédite qui a mis du temps à faire réagir, tant il semblerait que Zemmour soit sur la scène publique une personnalité que l'on peut se permettre d'insulter et même de menacer de mort. Il n'est d'ailleurs pas difficile d'imaginer le tollé absolu si les mêmes propos avaient été tenus vis-à-vis d'une personnalité différente. Que cela soit Emmanuel Macron, Anne Hidalgo ou encore Jean-Luc Mélenchon, la levée de boucliers aurait été générale et sans réserve. Pour Zemmour, en revanche, l'on n'entend que quelques voix le défendre timidement et encore moins de voix le défendre totalement. Pour le moment, seul Éric Ciotti, candidat à la primaire des Républicains, a démontré ces dernières 48 heures une solidarité pleine avec le polémiste. C'est surtout sur les réseaux sociaux que l'indignation a été la plus forte. Face à la réaction outrée de nombre de Français, Lagarde a sans surprise accouché d'un mot exprimant des regrets digne d'un écolier. «Je regrette mon expression totalement inappropriée à propos de Pasqua et Zemmour ce matin, je voulais dire qu'à l'époque une telle imposture de sa part aurait eu une réplique des plus cinglantes. La violence doit toujours être bannie du débat politique. Mea Culpa». Postés sur twitter, ces quelques mots n'ont pas convaincu grand monde et encore moins le principal intéressé, Éric Zemmour, qui a rapidement réagi par voie de presse pour exprimer son dégoût. Concrètement, toutefois, Lagarde ne fera face à aucune réelle conséquence concernant ses propos, alors que l'on a vu le parquet de Paris s'auto-saisir pour des propos bien moins délictueux venant d'autres personnalités, dont Éric Zemmour notamment. Par ailleurs, si le dérapage du président de l'UDI a été largement condamné au sein de son propre parti, cela ne l'a pas été au point de menacer son poste. Il a ainsi été démontré que la machine à indignations qui s'ébroue assez régulièrement sur la scène politique française, prend soin de choisir ses victimes et ses bourreaux et que peu de personnes auront condamné sans conditions les propos violemment choquants d'un chef de parti visant un journaliste. F. M.

## Bélarus

### Malgré leurs déboires, des migrants irakiens rêvent de repartir

Après trois semaines dans les forêts glaciales à la frontière entre le Bélarus et la Pologne, Hussein, son épouse et sa mère sont rentrés en Irak dans leur camp de déplacés Yazidis. Malgré les déconvenues, le froid et la faim, Hussein rêve de repartir.

Installée dans le nord irakien, la famille faisait partie du vol qui a rapatrié plus de 400 personnes jeudi dernier, des Kurdes d'Irak dans leur immense majorité.

Au Bélarus, entre les visas et les dépenses quotidiennes, Hussein Khodr a déboursé plus de 10 000 dollars. Sans jamais réussir à rallier l'Europe occidentale. A la frontière avec la Pologne, «on essayait de franchir les barbelés. Il y avait des détecteurs qui envoyaient un signal à la police polonaise. Elle débarquait et nous empêchait de passer», raconte le trentenaire, qui s'est réinstallé au camp de Sharya, près de Dohouk, au Kurdistan irakien. A la frontière, la famille a campé une vingtaine de jours dans la forêt humide. «On avait faim, on avait soif, on avait froid», résume Hussein, 36 ans.

Les sept camarades Yazidis

qui voyageaient avec Hussein sont arrivés en Allemagne.

Mais les rhumatismes de sa mère Naam, 57 ans, l'empêchaient de marcher de longues heures. «Nous ne sommes pas partis à la recherche du luxe, mais pour échapper à des conditions misérables», plaide la matriarche, foulard mauve lâchement jeté sur ses cheveux noirs.

Assise sur un matelas de mousse dans sa tente spartiate, elle égrène une vie de tragédies, avec en filigrane l'histoire contemporaine de l'Irak et des Yazidis. La minorité adepte d'un monothéisme ésotérique est persécutée depuis des siècles par les extrémistes musulmans qui les considèrent comme «satanistes». Veuve à 20 ans, Naam a dû élever seule son nouveau-né, à la mort de son mari en 1986 durant la guerre Iran-Irak. En 2005 et 2007, son fils a miraculeusement survécu à deux attentats. Elle raconte aussi sa fuite à l'été 2014 face à l'arrivée à Sinjar des jihadistes du groupe État islamique (EI). Et le retour impossible après les combats, la maison détruite... Pour quitter l'Irak, Hussein s'est endetté. Il a vendu l'or de sa femme et

de sa mère. Depuis sept ans, ils vivent dans une tente, écrasée par la chaleur en été, inondée par les pluies torrentielles en hiver.

«On a toujours peur d'un court-circuit qui brûlerait la tente et ses occupants», lâche Hussein. Ici, il enchaînait les petits boulots, se lançant un temps dans la réparation de portables. «Nous n'avons plus d'argent, mais dès qu'on en aura, on repartira», persiste-t-il. Je n'abandonne pas l'idée d'émigrer».

Il sait que ça ne se fera pas par le Bélarus. «Nous y sommes interdits de séjour pour les cinq prochaines années», ajoute-t-il doctement.

L'Occident accuse le Bélarus de créer artificiellement la crise en délivrant des visas pour se venger des sanctions occidentales. Minsk a démenti cette accusation, reprochant à l'Union européenne de ne pas accueillir les migrants.

Depuis le début de la crise cet été, au moins 11 migrants sont morts, selon les médias polonais. Des milliers d'entre eux, pour la plupart des Kurdes irakiens, sont toujours bloqués dans le secteur.





## MC Oran Belloumi vers le Paris FC

Mohamed Bachir Belloumi pourrait rejoindre la réserve d'un club de deuxième division française. En effet, selon nos informations, le fils du légendaire Lakhdar Belloumi va effectuer un essai d'une semaine avec la réserve du Paris FC. Le futur de Mohamed Bachir Belloumi pour-

rait s'inscrire de l'autre côté de la Méditerranée, car selon nos informations, l'international A' se trouve actuellement à Paris où il effectuera, pendant une semaine, un essai avec la réserve du Paris FC. D'ailleurs, il se pourrait également qu'il effectue d'autres essais en France.

Ligue 1 française

## Huis clos à titre conservatoire pour l'O Lyon

La Commission de discipline de la Ligue française de football professionnel (LFP), réunie ce lundi, a décidé de prononcer un huis clos «à titre conservatoire jusqu'au prononcé de la mesure définitive», au Groupama Stadium, après les incidents survenus dimanche soir durant l'Olympique Lyon-Olympique Marseille, rapporte «L'Equipe».

La prochaine rencontre à domicile de l'O Lyonnais contre le Stade de Reims, programmée le mercredi 1<sup>er</sup> décembre (21h), se jouera donc sans public, précise la même source.

Une décision définitive sera rendue le mercredi 8 décembre par la Commission de discipline, concernant la responsabilité de l'OL et le sort du match face à

l'OM. Ce dimanche, le match a été arrêté après 2 heures de tergiversations, à la décision de l'arbitre du match, Ruddy Buquet, après qu'un projectile lancé depuis une tribune du Groupama Stadium par un supporter lyonnais ait heurté le Marseillais Dimitri Payet, aux alentours de la 4<sup>e</sup> minute.

Une autre réunion devait se tenir ce mardi hier entre le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, la ministre des Sports Roxana Maracineanu et les différentes instances du football. Selon des sources concordantes, les forces de l'ordre ont procédé à quatre interpellations, dimanche soir, quelques minutes après le coup d'envoi d'OL-OM.

Handball / Excellence messieurs

## Belkadi : «Le collège technique aura la tâche de définir la formule de compétition»

Le Collège technique de la Fédération algérienne de handball, prévu le 8 décembre, aura la tâche de définir la formule de compétition pour le Championnat national, Excellence messieurs, et de proposer des noms pour diriger les sélections nationales masculine et féminine, a indiqué, lundi, le directeur des sports du ministère de la Jeunesse et des Sports, Abderrezak Belkadi. «Nous avons tenu plusieurs réunions de travail avec les membres du comité directeur qui gère la FAHB, et nous avons établi un échéancier à respecter pour la relance des activités du handball au niveau national», a déclaré Belkadi à la Télévision algérienne. «Selon les lois en vigueur, le comité directeur a toutes les prérogatives pour prendre des décisions en conformité avec les statuts de la fédération. Nous avons donc décidé de fixer la date du 8 décembre pour la tenue du Collège technique, qui aura la tâche de définir la formule de compétition pour le Championnat national, Excellence messieurs, et de proposer des noms pour diriger les sélections nationales masculine et féminine ainsi que celles des catégories U20 et U18», a-t-il précisé. Le directeur des sports du MJS a également indiqué que le compte bancaire de la FAHB a été débloqué et que les athlètes de la sélection nationale masculine ont perçu leurs primes suite à la 3<sup>e</sup> place décrochée lors de la CAN-2020 en Tunisie. Pour rappel, la FAHB est dirigée depuis septembre 2021 par un comité directeur présidé par l'ancien international Abdelkrim Bendjemil, suite à la suspension «temporaire» du président élu, Habib Labane et son bureau fédéral, par le ministère de la Jeunesse et des Sports, en raison de manquements dans la gestion du mandat 2017-2020. Ce comité directeur avait bloqué, en octobre dernier, le coup d'envoi du Championnat d'Excellence 2021-2022, qui regroupait 25 clubs répartis sur 5 poules composées de 5 équipes chacune. Cette formule avait été décidée après que l'ancien bureau fédéral a fait accéder un nombre, jugé «massif» par Bendjemil, de clubs de la Nationale 1, suite à l'interruption de ce championnat en mars 2020 pour prévenir la propagation du coronavirus.

Le milieu récupérateur de l'USM Alger, Hamza Koudri, souffre d'une entorse au genou gauche, contractée lors de la victoire de son équipe contre l'US Biskra (3-0), comptant pour la quatrième journée de Ligue 1, disputée samedi au stade Omar-Hamadi (Bologhine), a annoncé, lundi, le club de la capitale sans préciser la durée de son indisponibilité. En effet, selon le médecin du

club, Mohamed Harb, «il ne s'agit là que d'un bilan préliminaire», car le staff médical du club «compte attendre deux ou trois jours supplémentaires» avant de se prononcer. «Nous ferons passer une IRM à Koudri, après quoi, il y aura concertation avec le Docteur Nasri pour définir le taux de gravité de cette entorse, et par la même occasion, la durée exacte d'indisponibilité du joueur», a ajouté Harb dans une

## Coupe de la CAF

# La JSK se déplacera en fin de compte au Swaziland

La formation de la Jeunesse Sportive de Kabylie renouera avec la compétition interclubs dimanche prochain, à l'occasion de son match aller de tour préliminaire de Coupe de la CAF face à la formation de Royal Leopards au Swaziland.



Les Canaris se rendront au Swaziland

Par Mahfoud M.

La JS Kabylie s'envolera jeudi à deux heures du matin en direction du Swaziland, pays enclavé du sud de l'Afrique et frontalier de l'Afrique du Sud. C'est donc un long périple que s'approprient à vivre les Canaris qui, faut-il le rappeler, avait failli déclarer forfait pour cette rencontre en raison du problème financier que vit le club désormais présidé par Yazid Larichène, qui a affirmé ne pas disposer de la somme pour faire ce voyage. Un accord a été en fin de compte trouvé avec la

compagnie nationale Air Algérie, qui se chargera du transport de la délégation kabyle, alors que les dirigeants devraient s'acquitter de la somme à la compagnie au retour au pays. Les Kabyles emprunteront un vol spécial en perspective de cette première manche du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine (CAF CC), prévu dimanche à 14h. Le match retour est d'ores et déjà programmé pour jeudi prochain à Tizi Ouzou. Au tour précédent, sous la houlette de l'entraîneur français Henri Stambouli qui a quitté la JSK depuis et a été remplacé par le tunisien Ammar Souayah, les Jaune et Vert ont

éliminé les Marocains des Forces aériennes (0-1, 2-1). Il faut dire que cette double confrontation qui décidera du sort des Canaris dans cette compétition, vient dans un contexte quelque peu difficile pour le club qui est miné par des problèmes financiers et d'ordre structurel et disciplinaire. Ainsi, les joueurs qui n'ont pas touché leur argent font depuis quelque temps ce que bon leur semble, surtout en l'absence d'un entraîneur en chef, sachant que le coach tunisien engagé par la direction n'a pas encore rejoint l'équipe, prétextant des engagements familiaux.

M. M.

FC Barcelone

## Xavi dément un quelconque intérêt pour Bounedjah

L'entraîneur du FC Barcelone, Xavi Hernandez, a démenti lundi tout intérêt de la formation catalane pour les services de l'attaquant international algérien d'Al-Sadd (Div.1 qatarie) Baghdad Bounedjah. «L'intérêt de Bounedjah ? C'est un grand joueur, mais il n'y a aucun intérêt de la part du club, je ne sais pas où la nouvelle se répand !. Je ne signerai pas avec des joueurs d'Al-Sadd», a réagi Xavi lors d'une conférence de presse. Xavi, ancien joueur d'Al-Sadd,

s'est reconverti en 2019 en tant qu'entraîneur de la même formation, réussissant à remporter l'ensemble des titres nationaux en jeu au Qatar.

Xavi s'exprimait devant les médias, à la veille de la réception des Portugais de Benfica Lisbonne, hier au Camp Nou (21h00), à l'occasion de la 5<sup>e</sup> journée (Gr.E) de la Ligue des champions. L'ancien capitaine des Blaugrana, qui a entamé la saison avec Al-Sadd, a succédé il y a quelques jours sur le banc du Barça au Néerlandais Ronald

Koeman, limogé pour mauvais résultats.

Le quotidien espagnol «Sport», proche du Barça, a évoqué dimanche soir l'intérêt de Xavi pour Bounedjah (29 ans). Le quotidien a expliqué que le FC Barcelone aurait pensé à Bounedjah, pour faire face à la pénurie d'attaquants au sein de son effectif, après la blessure de sa jeune pépite espagnole, Ansu Fati, du Danois Martin Braithwaite, et la retraite forcée de l'Argentin Sergio Agüero pour problèmes cardiaques.

USM Alger

## Koudri souffre d'une entorse au genou gauche

déclaration au site officiel du club. Concernant le gardien M o h a m e d L a m i n e Zemmamouche, il se trouve toujours en phase de soin actif. Autrement dit, il suit un programme d'entraînement spécifique, sous la houlette du préparateur physique, tout en se rendant régulièrement à l'infirmerie, pour y recevoir les soins nécessaires. «Zema» continuera à suivre ce programme pendant une semaine

à dix jours, puis on verra, en fonction de l'évolution des choses», a encore précisé Harb concernant le portier des Rouge et Noir. Enfin, concernant l'attaquant Burkinabé Hamed Belem, opéré des ligaments croisés du genou il y a quatre mois, la même source a expliqué qu'il est toujours en phase de convalescence. «On va attendre qu'il boucle le cinquième mois après l'intervention, pour établir un diagnostic, et voir si on

peut passer à autre chose, notamment, le renforcement musculaire de sa jambe opérée». Grâce à sa dernière victoire sur les «Zibans», l'USMA s'est hissée à la quatrième place du classement général, qu'elle partage avec la JS Saoura, le CR Belouizdad, l'Olympique de Médéa et le CS Constantine, avec sept points pour chaque club. Soit à deux longueurs de l'actuel leader, l'USB.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Cinéma

## Journées constantinoises du court métrage du 11 au 13 décembre

Trente-cinq courts métrages ont été réceptionnés par le comité d'évaluation de la 2<sup>e</sup> édition du concours des Journées constantinoises du court métrage, initiée par la maison de la culture Malek-Haddad, a révélé, hier, la directrice de cette structure. «Du 3 au 20 novembre courant, 35 œuvres ont été reçues par le comité d'évaluation chargé de présélectionner les courts métrages devant concourir à l'occasion de la 2<sup>e</sup> édition du concours des Journées constantinoises du court métrage», a précisé à l'APS Amira Deliou, relevant que cet événement culturel qui intervient cette année à l'occasion de la commémoration des événements du 11 décembre 1961, se tiendra du 11 au 13 décembre prochain.

Ouvert aux amateurs ou aux

professionnels, le concours des Journées constantinoises du court métrage ambitionne de mettre en lumière les œuvres de jeunes talents tout en animant la scène culturelle, a ajouté M<sup>me</sup> Deliou, soulignant que la priorité sera accordée aux films traitant de la Révolution algérienne ou des documentaires illustrant les œuvres révolutionnaires.

La même responsable a également souligné que le jury est composé de professionnels du monde du cinéma et d'académiciens qui se chargeront de départager les concurrents, citant le réalisateur Mohamed Hazouli en tant que président du jury, le scénariste et script doctor Samil Soufif, et également le metteur en scène Ahmed Zir.

R. C.

Douanes/ Bordj Badji-Mokhtar

## Saisie d'une importante quantité de denrées alimentaires

La brigade mobile des douanes de Bordj Badji-Mokhtar a saisi une importante quantité de denrées alimentaires et quatre camions, dans le cadre de la lutte contre la contrebande à travers les zones frontalières du sud-ouest du pays, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction régionale de ce corps à Bechar.

Au cours de cette opération, menée avec la contribution d'un détachement de l'Armée nationale populaire à 100 km à l'est de Bordj Badji Mokhtar, les douaniers ont intercepté les camions susmentionnés dont la fouille a permis la saisie, pour infraction aux règles

d'acheminement de produits alimentaires soumis à une autorisation de circuler, 1 802 cartons d'huile (chaque carton contient 4 bidons de 5 litres) et 1 600 cartons de sucre, a-t-on précisé.

La même source a fait état de la saisie aussi de 1 530 cartons de couscous (10 kg chacun) et 53 matelas, tous destinés à la contrebande, a ajouté la source.

Le dossier de cette opération a été transmis au receveur des douanes d'Adrar, avant son renvoi devant les instances judiciaires compétentes, a conclu la même source.

Safy T.

Environnement : installation d'un comité de suivi des travaux

## L'aménagement de Oued El Harrach traîne en longueur

Un comité de suivi des opérations de dépollution industrielle et d'aménagement de Oued El Harrach regroupant plusieurs secteurs a été installé lundi au ministère de l'Environnement. «La ministre de l'Environnement, Samia Moualifi, a procédé à l'installation du comité de suivi des travaux d'aménagement de Oued El Harrach, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour accélérer la cadence des travaux d'aménagement de l'oued», a précisé le ministre sur sa page Facebook.

Le comité regroupe les secrétaires généraux des ministères de l'Environnement, des Ressources en eau, de l'Industrie et de l'Energie, ainsi qu'un directeur central représentant le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Il regroupe également un représentant de la Délégation nationale aux risques majeurs et

des secrétaires généraux des wilayas d'Alger, Blida, Boumerdès et Médéa, ajoute la même source.

Ce comité œuvrera pour la mise en œuvre des mesures prises suite à la décision du président de la République, à travers le suivi des opérations de la dépollution industrielle et de l'aménagement de Oued El Harrach.

Mahi Bey

## Fin de campagne électorale



Loumis

Djalou@hotmail.com

Selon le directeur général de l'Ecole supérieure de la magistrature

## Corruption : quelque 150 commissions rogatoires sont en cours

■ *Quelque 150 commissions rogatoires ont été lancées par la justice algérienne en matière de la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux, a déclaré, hier à Alger, le directeur général de l'Ecole supérieure de la magistrature, Abdelkrim Djadi.*

Par Daïli Y.

«**N**ous avons actuellement quelque 150 commissions rogatoires en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux qui sont en cours», a déclaré M. Djadi, lors de son passage dans l'émission «L'invité de la rédaction» de la Chaîne 3 de la Radio nationale.

Répondant à une question sur la récupération des fonds et des biens mal acquis se trouvant à l'étranger, le DG de l'Ecole supérieure de la magistrature a souligné que «l'instruction dans ce genre de dossiers est complexe et prend un peu de temps».

«Toutes ces procédures deviennent complexes quand on traite avec des partenaires étrangers», a-t-il soutenu, expliquant qu'il y a des pays qui facilitent l'entraide, d'autres vont plus lentement, alors qu'il y a

d'autres aussi qui «ne nous facilitent pas la tâche».

M. Djadi a ajouté que le traitement de ces dossiers se fait au cas par cas et la justice algérienne «essaie d'avancer sûrement dans chaque dossier».

Il faut arriver, selon l'invité de la Radio nationale, à «déterminer les biens mal acquis, leurs endroits et leur régime juridique pour pouvoir engager des procédures», lesquelles, a-t-il estimé, «prennent le temps qu'il faut en fonction du régime de chaque dossier».

Evoquant la réforme du secteur de la Justice, le directeur de l'Ecole supérieure de la magistrature a estimé qu'elle doit «aller étape par étape», et il faut «savoir classer les priorités».

«Nous avons beaucoup de chantiers ouverts concernant la révision de certaines règles qui régissent la comparution immédiate pour la rendre plus efficace, les règles qui régissent le tribunal criminel afin de le rendre moins coûteux et plus efficace,

ainsi que celles relatives à l'organisation judiciaire, dans l'ordre ordinaire ou l'ordre administratif ainsi que la classification des juridictions», a-t-il relevé.

M. Djadi a affirmé que «l'idée derrière toutes ces réformes, c'est d'avoir une stabilité juridique : une stabilité dans les textes et dans les pratiques».

Il a également mis l'accent sur la formation des magistrats qui doivent «d'abord avoir des valeurs de l'équité, de l'honnêteté, du savoir et du savoir-faire», ajoutant que le juge «doit être bien formé pour être à la hauteur de la mission qui lui incombe, à savoir rendre justice et la perception de cette justice chez le citoyen c'est l'équité».

Par ailleurs, M. Djadi a tenu à souligner que la Constitution de 2020 «a consolidé et consacré les grands principes de l'indépendance de la justice, les valeurs de la démocratie et de l'égalité, l'Etat de droit et le respect des droits de l'Homme».

D. Y.

Établissements d'enseignement en Tunisie/Covid-19

## Le pass vaccinal bientôt obligatoire

Dans une circulaire adressée à ses services affiliés, le ministère a précisé que la vaccination doit être effectuée au moins 7 jours avant le 22 décembre prochain, dans le cas d'une vaccination à deux doses, ou après la première dose pour les personnes qui ont été antérieurement infectées par le virus. La vaccination doit être effectuée au moins 28 jours avant le 22 décembre pour les personnes vaccinées avec un vaccin à dose unique. Dans ce contexte, le ministère a

demandé à ses services affiliés de dresser une liste nominative de tous les cadres et agents ayant effectué la vaccination contre le Covid-19.

Le ministère tunisien a expliqué que le fait de ne pas présenter le pass vaccinal aux agents affectés au contrôle des entrées, donne immédiatement lieu à une suspension du travail non rémunérée, qui se poursuivra jusqu'à la présentation de ce document.

Ihham N.